

Communiqué de presse

TRAVAUX

La Ballastière poursuit sa transformation

Gland, le 22 février 2023 - Construction d'un giratoire, pose d'une nouvelle conduite d'eau sous pression et réfection d'une partie de la chaussée : la zone industrielle de la Ballastière continue sa mue. Les travaux ont démarré le 20 février pour une durée approximative de sept mois.

Suite à l'adoption en octobre 2022 du préavis y relatif, le nouveau chantier de la Ballastière a démarré ce lundi 20 février. Au programme : réalisation d'un giratoire au carrefour de la Rue de l'Etraz, du Pont Farbel et de la Route de Nyon, pose d'une nouvelle conduite d'eau sous pression entre la Route de Nyon et la Rue de la Paix, et réfection d'une partie de la chaussée sur la Rue de l'Etraz.

Un giratoire comme nouvelle porte d'entrée

La réalisation d'un giratoire fait partie de la réflexion globale de la relocalisation des activités de la Ballastière et du plan partiel d'affectation « La Combaz » : la fermeture de l'ancien site de la déchèterie a entraîné le déplacement de l'activité de concassage de Ronchi Immobilier SA, permettant d'éloigner les nuisances liées au bruit et aux poussières des habitations de la Rue de la Paix et du nouveau quartier des Lisières. Le projet offre en outre une porte d'entrée ouest à la Ville permettant de clarifier aux automobilistes le périmètre urbain du territoire communal, de modérer la vitesse et d'améliorer la sécurité routière.

Bouclage du réseau d'eau potable et réfection d'une partie de la chaussée

Dans ce contexte, la Municipalité a également saisi l'opportunité de boucler le réseau d'eau potable à la Rue de l'Etraz, une mesure inscrite de longue date dans le plan directeur de distribution de l'eau (PDDE) et dont les travaux sécuriseront l'exploitation et amélioreront les conditions hydrauliques locales. Une partie de la Rue de l'Etraz sera également remise en état, une des mesures du plan quinquennal de l'entretien du réseau routier (2022-2027).

Un chantier en trois étapes

Les travaux se dérouleront sur approximativement sept mois selon les étapes suivantes :

1. Bouclage du réseau d'eau sous pression à la Rue de l'Etraz (mars) ;
2. Construction du giratoire en 10 étapes (avril - août) ;
3. Réfection de la chaussée de la Rue de l'Etraz (août) et pose de la couche de roulement sur le giratoire.

Le transit sera maintenu lors de la première étape, puis une circulation alternée avec un croisement à vue pour les tronçons en banquette et une circulation sur une voie avec une régulation par feux de signalisation seront mises en place durant deux semaines dès mi-mars. La construction du giratoire se fera quant à elle en maintenant en permanence une circulation dans les deux sens. Enfin, la Rue de l'Etraz et le giratoire seront totalement fermés sur une période d'une semaine environ lors de la troisième et dernière étape.

Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

Mme Christelle Giraud-Nydegger, Municipale en charge des infrastructures et de l'environnement : 079 103 78 21

Office de la communication : 022 354 04 06